



**GRAND ANGLE**

**LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ  
LA PRÉVENTION, UNE NÉCESSITÉ !**



## 3. MOT DU MAIRE

## GRAND ANGLE

- 4. Le Centre Municipal de Santé : La prévention, une nécessité !
- 8. INTERVIEW : Marion Whiston, Médecin généraliste et coordinatrice du CMS
- 9. Guide des praticiens du CMS

## ACTUS

- 10. 26 maires valdoisiens s'unissent pour la révision de la loi SRU
- 12. Rencontre avec... Francis Delattre
- 14. Révision du PLU : Le diagnostique est lancé
- 15. Projet de terminal T4, extension de l'aéroport Roissy CDG



## L'«ÉCHO» RESPONSABLE

- 16. En 2021, nos petites résolutions pour la planète

## ACTUS

- 18. JEUNESSE : Le service Jeunesse propose de nouvelles activités
- 20. CONSEILS DE QUARTIER : Des incivilités encore et toujours !

## UN MÉTIER À L'HONNEUR...

- 21. Les métiers du bâtiment

## SPORT

- 22. Céline Hecquet, Président du SCAF

## PORTRAIT DE...

- 23. Le bénévolat récompensé grâce au Cercle des médaillés du Paris

## À VOS AGENDAS

- 24. Le RÉAAP, développement moteur et sensoriel de l'enfant

## EN VILLE

- 25. *Demain est... aujourd'hui*, un recueil d'anticipation signé Sophie Fédy  
Commerce : L'instant Gourmand couronné pour sa galette des rois Saint-Valentin, créez la surprise sur notre Facebook !  
Don de sang  
Recensement 2021
- 26. Élus et conseillers municipaux  
État-civil

## 27. TRIBUNES LIBRES

## 28. LE COIN DES ENFANTS



## NUMÉROS UTILES

- MAIRIE : 01 39 32 66 00
- SAMU : 15
- SAMU Social : 115
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Numéro d'urgence européen : 112
- GRDF : 0800 473 333
- ERDF : 0972 675 095
- Police nationale : 01 30 72 66 66
- Police municipale : 01 34 44 04 80
- SOS médecins : 01 30 40 12 12
- Centre antipoison : 01 40 05 48 48
- Urgences dentaires : 09 705 00 205
- Ordre des chirurgiens-dentistes : 01 39 64 42 48
- Violences femmes info : 39 19
- Allo enfance maltraitée : 119
- Alcooliques Anonymes : 09 69 39 40 20 (numéro cristal, appel non surtaxé)
- SOS Amitié : 01 42 96 26 26
- SOS vétérinaires : 08 36 68 99 33
- Syndicat Emeraude : 01 34 11 92 92 (collecte des déchets)
- Dysfonctionnement éclairage public : 0801 230 515 ou sur l'application de la Ville de Franconville

## PHARMACIES DE GARDE

**Samedi 6 et dimanche 7 février**  
Pharmacie de l'Europe well&well - ABITBOL  
1 rue Cristino Garcia - EAUBONNE  
01 39 59 62 56

**Samedi 13 et dimanche 14 février**  
Pharmacie de la Mairie - AMOUZOU  
50 rue Louis de Savoie - ERMONT  
01 34 15 01 83

**Samedi 20 et dimanche 21 février**  
Pharmacie de la Gare - BARBE  
15 Boulevard Charles de Gaulle - SANNOIS  
01 39 81 34 16

**Samedi 27 et dimanche 28 février**  
Pharmacie du Mont d'Eaubonne - BARBOSA  
66 avenue de Paris - EAUBONNE  
01 39 59 42 99

**ATTENTION** : Les pharmacies de garde des dimanches et jours fériés sont ouvertes aux horaires de journée. Pour les horaires de nuit, il est nécessaire de se rendre au préalable au commissariat de la Police Nationale d'Erment (201 Rue Jean Richepin - 01 30 72 66 66) avec une pièce d'identité et l'ordonnance médicale, afin qu'ils puissent informer la pharmacie de garde de votre arrivée. En complément des informations ci-dessus, nous vous informons que l'application monpharmaciens, proposée par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France et l'URPS Pharmaciens d'Île de France, permet d'obtenir les coordonnées des pharmacies de garde de la région, le dimanche et les jours fériés.

Dire que la campagne de vaccination n'a pas démarré sous les meilleurs auspices est un pléonasme qui ne peut m'être reproché.

Les contraintes industrielles à l'échelle mondiale liées à la production du vaccin sont indéniables. Cependant, on peut légitimement s'interroger sur certains points. Les sessions de brevets et les problématiques juridiques liées à la propriété intellectuelle ont-elles été gérées en amont ? Tous les accords possibles entre laboratoires ont-ils été préalablement initiés afin de disposer d'une mobilisation de l'ensemble de l'industrie pharmaceutique pour produire le vaccin en quantité suffisante ? N'était-ce pas là le rôle de l'Europe et des États membres ? N'aurions-nous pas dû être, sur ces sujets, d'une plus grande fermeté au nom de la triple urgence sanitaire, sociale et économique mondiale ?

Après celles des masques et des tests, il faut avoir l'honnêteté de dire que la France gère une nouvelle pénurie, celle des vaccins.

À la mi-janvier, ce sont vraisemblablement 25% des doses disponibles qui ont été utilisées. L'Association des Maires de France, représentant les élus locaux de toute sensibilité politique, a donc demandé la plus grande transparence quant à la gestion des stocks de vaccins tant la sur-communication du gouvernement est en total décalage avec les moyens réels mis en œuvre sur le terrain.

Certains centres de vaccination ouverts, ici comme sur tout le territoire national, sont déjà fermés faute de doses. Certaines collectivités voisines ont dû acheter elles-mêmes du matériel médical tant la dotation initiale n'était pas suffisante. Les standards ont été pris d'assaut, les carnets de rendez-vous ont explosé, portant les rendez-vous au mois de mars. Cet engouement, certes positif, était prévisible. Il n'a pas été anticipé.

À Franconville, nous avons adressé un dossier complet et exhaustif à l'ARS pour présenter les possibilités logistiques que nous pouvions mettre à disposition des services de l'État. Nous sommes l'une des rares communes à disposer d'un centre de santé municipal. Nous pouvons en dédier une partie à la vaccination, nos professionnels de santé y sont à demeure, salariés et en sus, de nombreux professionnels libéraux qu'ils soient infirmiers ou médecins se sont portés volontaires pour aider à la vaccination. A part le matériel d'injection, pas ou peu de surcoût pour les services de l'État...

Malheureusement, la répartition des centres a été faite sans concertation ni échange préalable. Pour seule réponse des services de santé, nous avons appris que les implantations étaient décidées sans les élus locaux, par bassins de population, là où statistiquement, les plus fragiles étaient identifiés. Franconville n'a, pour l'instant, pas été retenue.

Les français sont capables de tout comprendre, de tout accepter, à partir du moment où tout est clair. Les élus locaux sont les vecteurs utiles et indispensables de la stratégie vaccinale. Ils ne peuvent être isolés ainsi des décisions et ne sont pas aux ordres de l'administration centrale.

Je soutiens donc totalement la démarche de l'Association des Maires de France qui demande clarté, anticipation, cohérence et partenariat.



**XAVIER MELKI**

Maire de Franconville

1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'agglomération de Val Paris

Vous rencontrez un problème de distribution du Mag' ou vous voulez nous faire part de vos suggestions...

N'hésitez pas ! Adressez vos mails à [communication@ville-franconville.fr](mailto:communication@ville-franconville.fr)

## PUBLICATION DE LA MAIRIE DE FRANCONVILLE

Directeur de la publication  
Xavier Melki

Rédaction/Photos/Illustrations/  
Conception/Maquette

Impression  
Corlet Imprimeur  
Condé-sur-Noireau



IMPRIM'VERT®  
Imprimé sur du papier écologique  
avec des encres végétales.  
Tiré à 77000 exemplaires

Rédactrice en chef  
Alice Dubourg

Axelle Bichon,  
Laëtitia Saluaux,  
Service Communication

# GRAND

## Angle

## LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ : LA PRÉVENTION, UNE NÉCESSITÉ !

**Bouleversée dans son organisation par la Covid-19, l'année 2020 a vu l'interruption des différents programmes de prévention mis en place au Centre Municipal de Santé.**

**S**i le Centre Municipal de Santé a su lutter localement contre la propagation de la pandémie avec notamment la création d'une antenne spécialisée, la Covid-19 a monopolisé toutes les forces de la structure l'an passé interrompant ainsi la plupart des projets de prévention pourtant indispensables à notre santé.

*« Nous avons réalisé un film d'information avec le docteur Colet pour sensibiliser la population à l'importance de poursuivre les suivis pour les pathologies chroniques, explique Florence Decourty, Conseillère municipale. Depuis l'apparition du coronavirus, nous avons relevé un ralentissement des consultations concernant les autres maladies. Une augmentation des phlébites a par exemple résulté du fait que les patients ne venaient plus se faire ausculter par leur médecin généraliste. »*

“ Nous avons relevé un ralentissement des consultations ”

Pour toutes ces raisons, les patients doivent sans attendre reprendre de bonnes habitudes et venir régulièrement consulter pour s'assurer un bon suivi médical et prévenir l'apparition de maladies chroniques. La prévention, chaque praticien la fait déjà au quotidien rappelle Marion Whiston, médecin généraliste qui a intégré le Centre Municipal de Santé en octobre 2019 et en est devenue il y a quelques mois la coordinatrice. **« C'est prendre régulièrement la tension artérielle par exemple, ou vérifier une glycémie pour dépister le diabète. »**



### DÉPISTAGES RÉGULIERS

Il existe en réalité plusieurs types de prévention comme le rappelle ce médecin qui travaille en parallèle à l'Université de Paris où elle est enseignante et contribue à la recherche. La première forme de prévention qu'on appelle « primaire » consiste à agir pour éviter l'apparition d'une



maladie. **« Cela passe par l'information que nous donnons à nos patients mais aussi par la vaccination par exemple ou par les conseils pour éviter d'avoir des caries »**, détaille le médecin. La seconde que l'on appelle « prévention secondaire » a pour objectif de dépister les maladies à leur stade le plus précoce pour pouvoir les prendre en charge le plus tôt possible. D'où l'importance d'effectuer les mammographies ou le dépistage du cancer colo rectal. Et enfin la troisième, la prévention tertiaire, consiste à prendre en charge la maladie une fois qu'elle est installée afin d'éviter la survenue de complications ou de rechutes. **« Pour exemple, chez un patient diabétique, c'est maintenir un taux de sucre acceptable pour éviter l'apparition de complications neurologiques ou vasculaires »**, explique Marion Whiston.

Au Centre Municipal de Santé, une permanence de vaccination gratuite est réalisée un samedi par mois. **« Les infirmières nous aident beaucoup dans la prise en charge de nos patients et interviennent auprès d'eux pour mieux leur expliquer leur pathologie et leur traitement. C'est ce qu'on appelle l'éducation thérapeutique »**, indique la coordinatrice de la structure. Un patient qui comprend sa maladie et connaît l'intérêt de ses médicaments pourra ainsi mieux la prendre en charge et détecter plus rapidement une anomalie. Chaque membre de l'équipe médicale, paramédicale et administrative du Centre Municipal de Santé participe à l'élaboration de projets pour **améliorer la prise en charge globale des patients**. **« Nous souhaitons poursuivre notre travail en termes de prévention et d'accès aux soins quel que soit l'âge de nos patients »**, informe Marion Whiston. Ainsi, chaque jour un praticien assure ce que l'on appelle des « soins non programmés » qui permettent de prendre en charge la journée-même des patients présentant un problème de santé aiguë, dans la limite du nombre de places disponibles. D'autre part, la structure prévoit de créer dans les mois à venir un **Pôle mère-enfant**.

## ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Proposés dans le cadre de la lutte contre l'obésité, les ateliers cuisine reprennent progressivement depuis le début d'année. Une diététicienne intervient une fois par mois dans différentes maisons de proximité de la ville. De même, des ateliers thérapeutiques autour du diabète vont bientôt être mis en place pour apprendre aux patients qui en sont atteints à gérer cette maladie, ses conséquences et à mieux vivre avec. **« C'est l'une des maladies les plus courantes aujourd'hui, rappelle Florence Decourty. Elle est très répandue et la « malbouffe » accompagnée d'un manque d'exercice sont des facteurs qui favorisent cette pathologie. »** C'est pour cela qu'il est important pour les personnes qui souffrent de cette maladie chronique, qui se caractérise par un taux anormalement élevé de glucose dans le sang, de bien connaître les bonnes règles d'hygiène de vie à appliquer. Lors de ces ateliers, des conseils sont donnés aux participants au cas par cas. Un moment d'échanges est également proposé au cours de ces ateliers.







## QUESTIONS À...

### PERSONNEL PARAMÉDICAL RENFORCÉ

Pour accompagner cette prévention renforcée depuis quelques années, le Centre Municipal de Santé a également recruté davantage de personnel paramédical. Le service dentaire a été restructuré et s'est développé depuis l'arrivée de la radio panoramique fin 2019. Cet équipement apporte un réel confort aux usagers qui peuvent consulter et faire leur radio sur place. Une assistante dentaire est également venue renforcer l'équipe. Pour rappel, un bilan buccodentaire gratuit est proposé dans le cadre du **Plan « M't Dents »** et les soins qui en découlent sont pris en charge à 100% par la sécurité sociale.



Cette visite permet aux enfants de rencontrer parfois pour la première fois un dentiste et de se familiariser sans appréhension avec l'environnement d'un cabinet dentaire. Enfin, au mois de mai, le Centre Municipal de Santé, comme de nombreux autres établissements dans le monde, se pare de violet pour sensibiliser la population à la maladie de Crohn. Cette pathologie douloureuse et invalidante fait partie des Maladies inflammatoires Chroniques de l'Intestin (MICI) et touche près de 140 000 Français. **« Par ailleurs nous souhaitons participer à la formation de la relève et accueillir des étudiants aussi bien infirmiers que futurs médecins »**, indique Marion Whiston.



**Florence DECOURTY**  
Conseillère municipale  
déléguée à la santé et au  
Centre Municipal de Santé  
(CMS)

#### ● Quel impact économique a eu la Covid-19 sur le CMS pour l'année 2020 ?

« Une baisse de l'activité du CMS a en effet été constatée notamment à la suite de la fermeture du service dentaire, c'était une directive du gouvernement. Par crainte de la COVID, les cabinets de spécialistes ont été désertés. L'investissement des bénévoles qui se sont mobilisés pour la création de surblouses lors du premier confinement a permis d'accélérer la reprise des activités médicales et dentaires de la structure. »

#### ● Comment la structure s'est-elle organisée pour mettre en œuvre la campagne de vaccination engagée précipitamment sur tout le territoire français fin décembre ?

« Nous devons nous organiser au jour le jour selon les directives gouvernementales. Pour l'instant, nous n'avons aucune visibilité sur la marche à suivre sur notre territoire mais nous sommes prêts. Nous espérons pouvoir ouvrir un centre de vaccination au plus vite. »

#### ● Quelles conséquences la crise sanitaire est-elle susceptible d'avoir sur les missions parallèles de prévention qui doivent être mises en place ?

« Certaines choses n'ont pu être mises en place en 2020 et doivent se faire cette année mais encore une fois, nous sommes tributaires de l'évolution épidémique. L'équipe médicale et paramédicale s'attache néanmoins à poursuivre son travail de prévention auprès de sa patientèle comme elle sait le faire. Heureusement, les soignants ainsi que le personnel administratif restent autant investis qu'ils le sont depuis l'apparition de la Covid et je les en remercie. »



## VOTRE AVIS SUR...

QUE PENSEZ-VOUS  
DU **CENTRE MUNICIPAL  
DE SANTÉ** DONT DISPOSE  
LA VILLE ?



**Akosua**  
54 ans

« Je viens très souvent dans ce centre de santé, les médecins sont très gentils et aimables. C'est rassurant d'avoir ce genre de structure à disposition près de chez nous. En cas d'urgence, ça permet de ne pas perdre de temps. »



# CAMPAGNE DE VACCINATION COVID-19

Les services de l'ARS et de la Préfecture ont défini le 14 janvier la **liste des sites** où il sera possible de se faire vacciner : Taverny, Enghien-les-Bains, Ermont, Montmorency, Saint-Brice-sous-Forêt, Beaumont, L'Isle Adam, Argenteuil, Cergy, Pontoise, Gonesse, Goussainville, Magny-en-Vexin, Sarcelles, .

Toutes les **informations** sont consultables sur le site de la préfecture :

<https://www.val-doise.gouv.fr/Actualites/COVID-19-Campagne-de-vaccination-dans-le-Val-d-Oise>

Les modalités d'accès et les coordonnées des centres de vaccination, sont normalement mises à jour en temps réel et disponibles sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr). La prise de rendez-vous se fait pour la première et la seconde injection :

- sur les sites doctolib ([www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)), keldoc ([www.keldoc.com](http://www.keldoc.com)), et maïa ([www.maïa.com](http://www.maïa.com))

- par téléphone en appelant directement le centre concerné.

**Chaque citoyen peut se faire vacciner dans n'importe quel centre en France.**

N'importe qui, éligible à la phase de vaccination selon les directives du gouvernement, peut prendre rendez-vous n'importe où et le lieu de résidence ne peut lui être opposé. Cependant et comme dans de nombreux endroits, **les centres de vaccination du département semblent déjà saturés.**

La ville de Franconville a posé sa candidature auprès de la Préfecture et se tient prête, avec ses locaux et son personnel.

## CENTRES DE VACCINATION DU VAL-D'OISE

<b>Centre hospitalier Victor Dupouy</b>	69 Rue du Lieutenant - Colonel Prudhon 95100 <b>Argenteuil</b>	<b>01 34 23 17 57</b>
<b>Centre hospitalier Carnelle Portes de l'Oise</b>	25 Rue Edmond Turcq, 95260 <b>Beaumont-sur-Oise</b>	<b>01 39 37 14 72</b>
<b>Linandes-Cordeliers Site des Linandes</b>	8 Les Linandes Pourpres, 95000 <b>Cergy</b>	<b>01 34 43 34 44</b>
<b>Territorial Centre Val d'Oise</b>	18 Avenue de Ceinture, 95880 <b>Enghien-les-Bains</b>	<b>01 30 10 39 80</b>
<b>Centre Hospitalier de Gonesse</b>	2 Boulevard du 19 Mars 1962, 95500 <b>Gonesse</b>	<b>01 82 32 05 96</b>
<b>Gymnase Nelson Mandela</b>	21 Avenue de Montmorency, 95190 <b>Goussainville</b>	<b>01 39 94 61 00</b>
<b>Centre de vaccination territorial du Haut Val d'Oise</b>	9 Rue Chantepie Mancier, 95290 <b>L'Isle-Adam</b>	<b>01 34 69 76 77</b>
<b>MSP Magny-en-Vexin</b>	6 Boulevard de la République, 95420 <b>Magny-en-Vexin</b>	<b>01 34 67 33 33</b>
<b>Territorial Centre Val d'Oise</b>	3 Avenue Foch, 95160 <b>Montmorency</b>	<b>01 30 10 39 80</b>
<b>Linandes-Cordeliers site des Cordeliers</b>	2 Rue des Cordeliers, 95300 <b>Pontoise</b>	<b>01 34 43 34 44</b>
<b>Territorial Val d'Oise</b>	5 bis Rue de la Forêt, 95350 <b>Saint-Brice-sous-Forêt</b>	<b>01 30 10 39 80</b>
<b>Maison de quartier Valéry Watteau</b>	1 Route des Refuzniks, 95200 <b>Sarcelles</b>	<b>01 34 45 74 02</b>
<b>Taverny</b>	Gymnase André Messenger, Voie des sports, 95150 <b>Taverny</b>	<b>01 85 11 24 50</b>



**Olivier**  
42 ans

« Je trouve ça très bien de pouvoir consulter rapidement sans devoir me rendre dans une autre commune. Dès que j'en ai besoin, je prends rendez-vous, c'est pratique et ça évite de faire des kilomètres pour consulter un médecin généraliste. C'est un avantage quand on est parent d'un enfant en bas âge. »



**Emmanuel**  
52 ans

« J'habite à 250 mètres du Centre Municipal de Santé et je dois dire qu'il est très bien. Au niveau de l'équipe médicale, c'est complet. Je viens souvent y consulter mon médecin traitant. C'est bien parce qu'on peut tout faire sur place. »



**Fahad**  
19 ans

« C'est un service en plus dans la commune. Je me suis installé l'an dernier à Franconville mais je ne connaissais pas bien la ville et j'avais besoin de prendre rapidement un rendez-vous chez un médecin. Grâce au CMS qui a été d'une efficacité redoutable, j'ai pu en avoir un très vite. Le docteur était à l'écoute et m'a très bien renseigné. »

## INTERVIEW

### Marion WHISTON

Médecin généraliste  
et coordinatrice du CMS

● Depuis quand avez-vous pris vos fonctions en tant que médecin généraliste et coordinatrice du Centre Municipal de Santé et quel est votre parcours ?

« J'ai fait toutes mes études de médecine sur Paris. J'ai commencé les consultations au Centre de Santé de Franconville en novembre 2019 et j'ai pris le poste de coordinatrice en octobre 2020. En parallèle je travaille à l'Université de Paris où j'enseigne et fais de la recherche. La formation de médecins en devenir est très enrichissante et m'apporte beaucoup en retour. La recherche permet de mettre en valeur notre belle discipline et de la faire progresser. »

● Quels sont les avantages et les inconvénients d'assurer toutes ces missions ?

« Des avantages il y en a plein. Le premier, je dirais c'est d'avoir plusieurs casquettes et de pouvoir avoir une activité professionnelle variée. Pour ce qui est de ma part Soins, j'adore mon métier et les échanges avec mes patients. Le sentiment d'avoir été utile, d'avoir aidé, de trouver une solution, une réponse ou tout simplement d'avoir bien pris en charge ses patients est une véritable satisfaction au quotidien. L'avantage de travailler au Centre de santé est de pouvoir évoluer au sein d'une équipe pluri-professionnelle, riche des expériences et du savoir-faire de chacun. Cette cohésion d'équipe nous permet d'élaborer des projets communs pour améliorer la prise en charge de nos patients mais aussi de nous soutenir et de nous entraider en cas de difficultés. Pour ce qui est de l'enseignement, c'est un tout autre métier, nouveau pour moi mais tout aussi passionnant. La recherche me permet d'avoir le sentiment de participer au développement de notre merveilleux métier. Il y a encore plein de choses à découvrir pour améliorer notre pratique et la prise en charge de nos patients.

Le seul inconvénient pour le moment je dirais que c'est le temps que tout cela prend. Si l'on pouvait rallonger les journées de deux ou trois heures ça serait super ! »

● À quoi ressemble l'une de vos semaines ?

« Je consulte au centre de santé le lundi, mercredi, vendredi et un samedi sur deux. Les mardi et jeudi sont dédiés à la faculté. »

● En matière de prévention, que met en place le Centre municipal de santé ?

« Chaque jour nous faisons tous de la prévention au cours de nos consultations. Au centre de santé, nous réalisons 1 samedi par mois une permanence de vaccination gratuite.



Marion Whiston

Les infirmières nous aident beaucoup dans la prise en charge de nos patients et interviennent auprès d'eux pour mieux leur expliquer leur pathologie et leur traitement. C'est ce qu'on appelle l'éducation thérapeutique. Un patient qui comprend sa maladie et connaît l'intérêt de ses médicaments pourra mieux la prendre en charge et détecter plus rapidement une anomalie. »

● Quels sont les projets du CMS pour 2021 ?

« Chaque membre de l'équipe médicale, paramédicale et administrative du centre participe à l'élaboration de projets pour améliorer la prise en charge globale de nos patients. Nous avons le souhait d'améliorer l'éducation thérapeutique de nos patients vis à vis de leur pathologie chronique et du traitement associé.

Chaque jour un praticien assure ce que l'on appelle des « soins non programmés » qui permettent de prendre en charge des patients présentant un problème de santé aigue (la journée même) de manière rapide, dans la limite du nombre de places disponibles. Nous avons également à cœur de développer d'autres axes, notamment un « Pôle mère-enfant ».

Par ailleurs nous souhaitons participer à la formation de la relève et accueillons des étudiants aussi bien infirmiers que futurs médecins. »

● Concernant la campagne de vaccination contre le coronavirus lancée fin décembre, quelles sont les personnes devant se faire vacciner en priorité ?

« La vaccination tant attendue contre la Covid 19 débutera fin décembre 2020. Elle a pour objectif principal de protéger les personnes les plus fragiles contre les formes graves de la Covid 19.

D'après les informations actuelles, celle-ci se déroulera en plusieurs phases :

- 1<sup>ère</sup> phase : Vaccination des personnes âgées en établissements et des professionnels exerçant dans les établissements accueillant des personnes âgées, et présentant un risque élevé (plus de 65 ans ou présentant une ou des comorbidités).

- 2<sup>ème</sup> phase : Vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans, puis des personnes âgées de plus de 65 ans et atteints de pathologies, ainsi que les professionnels de santé et du médico-social de plus de 50 ans et atteints de pathologies.

- 3<sup>ème</sup> phase : Élargissement aux autres tranches de la population, susceptibles d'être infectées et non ciblées antérieurement.

Les phases 4 et 5 permettront d'ouvrir largement la vaccination aux plus de 18 ans sans comorbidités. »



## MÉDECINE GÉNÉRALE

**Dr Sylvie AUBONNET**

Lundi : 8h30-12h et 13h-16h  
 Mardi : 8h30-12h et 14h-18h  
 Mercredi : 8h30-12h et 13h-18h  
 Jeudi : 8h30-12h

**Dr Pierre ZAÏDI**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h et de 13h-18h  
 Samedi (1 sur 2) : 8h30-11h30

**Dr Marion WHISTON**

Lundi, mercredi : 9h-12h30 et 13h30-18h30  
 Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-18h30 (1 sur 2)  
 Samedi (1 sur 2) : 9h-12h

**Dr Alexandra COLET**

Lundi : 13h30-18h  
 Mardi : 9h-12h30 et 13h30-18h  
 Jeudi : 13h30-18h

**Dr Claire HALIPRE**

Mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-18h  
 Jeudi : 13h30-18h  
 Samedi (1 sur 2) : 9h-12h

## PÉDIATRE

**Dr Yasmina HADJALI**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi / 9h-12h30

## GYNÉCOLOGIE MÉDICALE

**Dr Alexandra COLET**

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30  
 Samedi (1 sur 2) : 9h-12h

## OPHTALMOLOGIE

**Dr Francine DELAPORTE**

Mardi : 8h30-12h et 14h-19h  
 Jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-18h30

## ORL

**Dr Nathalie GUEUGNOT**

Mercredi : 8h30-12h30

## ENDOCRINOLOGIE

**Dr Gwenaëlle ABIVEN**

Jeudi : 8h30-12h30  
 Vendredi : 9h-12h

## RHUMATOLOGIE

**Dr Moktar GUEDRI**

Jeudi : 15h-19h

## GASTRO-ENTÉROLOGIE

**Dr Pierre LEGALLAIS**

Jeudi : 9h-13h

## DIÉTÉTICIENNE

**Mme Maryse FABRE**

Mardi : 15h30-18h30

## ORTHOPTIE

**Mme Christelle BILAN**

Lundi : 8h30-12h20 et 13h20-18h30  
 Mardi : 8h30-12h40 et 13h40-17h30  
 Mercredi : 8h30-12h40 et 13h40-18h  
 Jeudi : 8h30-12h20 et 13h20-18h

## INFIRMERIE

**Mme Anne GA****Mme Camille VERON****Prises de sang sans RDV****Soins infirmiers avec RDV**

Lundi, mardi et mercredi : 8h30-12h15 et 13h15-19h  
 Jeudi et vendredi : 8h30-12h15 et 14h-19h  
 Samedi : 8h30-12h

## VACCINATION GRATUITE

**( HORS DISPOSITIF COVID-19 )****Renseignements service hygiène et santé**

01 39 32 66 71

## CHIRURGIE-DENTAIRE

**Dr Nathalie BASTIEN-LONGEAULT**

Lundi : 8h30-12h30 et 13h30-19h  
 Mardi : 8h30-12h30 et 13h30-18h  
 Mercredi : 8h30-12h30  
 Jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-18h

**Dr Gilles DELPLANQUE**

Lundi, Mardi, Mercredi et jeudi  
 8h30-12h30 et 13h30-18h30

**Dr Isabelle DELPLANQUE**

Lundi, mardi et mercredi  
 8h30-12h30 et 13h30-18h30

**Dr Sophie CHARLET**

Mardi : 13h30 - 18h30  
 Mercredi (1 sur 2) : 13h30 - 18h30  
 Jeudi et vendredi : 8h30-12h30 et 13h-18h30  
 Samedi : 8h30-12h

## ORTHODONTIE

**Dr Brigitte LAUNAY**

Lundi : 8h30-13h et 13h30-19h  
 Jeudi : 8h30-13h et 13h30-19h

## ANGIOLOGIE PHLÉBOLOGIE

**Dr Françoise CARBUCCIA**

Lundi : 8h30-13h30  
 Mardi : 8h30-11h30 et 12h30-15h30  
 Samedi : 8h30-11h

# 26 MAIRES VALDOISIENS S'UNISSENT POUR LA RÉVISION DE LA LOI SRU

Lundi 14 décembre, 13 des 26 maires qui ont créé un collectif valdoisien demandant la révision de la loi SRU et notamment de l'article 55 se sont réunis à Franconville pour s'exprimer d'une même voix lors d'une conférence de presse.

Construire « social » mais de manière raisonnée. C'est ce que souhaitent les 26 maires valdoisiens qui ont constitué au mois de décembre un collectif d'élus pour demander au gouvernement de revoir les objectifs et l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). Celle-ci oblige les communes à s'aligner sur un taux de logements sociaux de 25% d'ici 2025. Des attentes de l'État vues comme irréalistes et irréalisables par certains maires présents lors de la conférence de presse qui s'est tenue le 14 décembre dernier à la mairie de Franconville. Comme Yannick Boëdec qui, pour pouvoir atteindre les 25% de logements sociaux en 2025, devrait construire à Cormeilles 15 000 logements supplémentaires.



Conférence de presse du 14 décembre 2020

« **Sur mon dernier mandat, j'ai fait plus de 300% de logement social. Ce n'est pas une question de bord politique mais une question de logique et de mixité sociale**, souligne-t-elle. **Il est temps de nous laisser gérer correctement la chaîne de l'habitat sur notre territoire.** » Un avis partagé par Céline Villecourt, maire de Saint-Prix, qui déplore le peu de confiance accordée aux élus locaux.

## “ Une logique kafkaïenne ”

« **Au-delà de l'augmentation du taux de logements sociaux, il faut remettre à plat cette loi et en rediscuter pour qu'elle soit réaliste et ne se résume pas à mettre une amende aux maires.** »

### ÉQUILIBRE SOCIAL

« **Nous ne sommes pas opposés au logement social, nous en avons dans nos communes mais nous ne pouvons répondre aux exigences de l'État. Nous souhaitons un équilibre social** », souligne Xavier Melki, le Maire de Franconville à l'initiative du collectif, très vite rejoint lors de cette rencontre officielle par Florence Portelli, Maire de Taverny, qui dénonce « **une logique kafkaïenne** ».

Un manquement également pointé du doigt par Sébastien Meurant, sénateur (LR) du Val-d'Oise, venu apporter son soutien au collectif et parlant d'une loi « **idéologique** » et « **inapplicable** ». Pour faire bouger les choses selon lui, il faut « **se réunir et faire entendre la voix des territoires (...) ainsi que ceux qui gèrent concrètement** » Dans un interview le 7 décembre dernier, la Ministre déléguée au logement a souhaité alourdir les sanctions contre les villes contrevenantes. « **La stigmatisation des maires accusés de ne pas jouer le jeu en faveur du logement social est inacceptable** », considère Daniel Fargeot, Maire d'Andilly et Président de l'Union des Maires du Val-d'Oise.

« **C'est absurde. Certains ne pourront jamais atteindre ces 25%. La seule solution pour résoudre ce problème est de changer la loi** », ajoute le sénateur. Le collectif réclame la révision de cette loi de façon à ce que celle-ci prenne en



compte entre autres les spécificités et les possibilités foncières de chaque commune.

## SITUATION PARTICULIÈRE

Espaces classés, forêts, zones inondables, zones de carrières... À la Frette-sur-Seine qui se caractérise par une faible superficie avec ses 202 hectares déjà presque entièrement urbanisés, la marge de manœuvre est plus que limitée. Pourtant, ces contraintes spécifiques ne sont pas prises en compte par l'État.

« **Bienvenue en absurdité !** lance Philippe Audebert, maire de la Frette-sur-Seine, qui appelle au pragmatisme et au bon sens du gouvernement. **Il est complètement illusoire de vouloir appliquer à tous les mêmes règles sans aucun discernement.** »

Autre village classé, Auvers-sur-Oise paie 340 000 euros par an de pénalités (soit plus de 2 millions d'euros sur un mandat) alors même que des programmes de logements sociaux sont bloqués par l'architecte des bâtiments de France, parfois depuis plus de dix ans comme l'a rappelé la maire. « **L'État devrait traiter le problème au cas par cas plutôt que de racketter les maires,** estime Isabelle Mézière. **Avec ces pénalités, je suis aujourd'hui incapable d'entretenir le patrimoine d'Auvers connu mondialement. Cette loi est dépassée et met des villes en danger.** »

Résonner sous forme de pourcentage est illogique selon les maires réunis, le principal étant de construire du logement social. « **À Herblay, il faudrait passer à 70 000 habitants. (...) À la Frette-sur-Seine, il faudrait construire des logements sociaux sur l'eau, sur pilotis** », résume Philippe Rouleau, le Maire d'Herblay, en prenant l'exemple de deux villes complètement différentes sur le plan de leur potentiel foncier et soumises malgré tout au même taux de logements sociaux à atteindre ainsi qu'aux mêmes sanctions.



## MANQUE DE MOYENS

Les pénalités infligées aux communes carencées en constructions sociales empêchent de financer des infrastructures et des équipements publics nécessaires à l'accueil de nouveaux habitants comme les écoles, les crèches ou encore les accueils de loisirs.

« **Qui finance les écoles, les crèches, les centres de loisirs ou encore les gymnases ? Nous voulons bien accueillir les gens mais dans de bonnes conditions, c'est une question de bon sens** », relève Sandra Billet, Maire de Saint-Leu-la-Forêt.

Un simulateur a été mis en ligne pour permettre à celles et ceux qui sont concernés de considérer le nombre d'habitants supplémentaires induit par cette loi.

<https://revision-sru.fr/>

« **Beaucoup d'entre nous ne pourront pas répondre à ces nouvelles obligations, sauf à créer, quand le foncier est disponible, des quartiers entiers sur le modèle des années 70 qui concentreront toutes les difficultés sociales** », indique Xavier Melki dans un courrier adressé le 29 décembre dernier à tous les maires du Val-d'Oise.

En attendant que la demande de moratoire du collectif pour réviser la loi SRU soit entendue, les 26 maires engagés dans le collectif proposent que :

- Les taux de logements sociaux doivent pouvoir être retenus au niveau intercommunal sans dessaisir les villes de leurs compétences.
- L'État doit tenir compte dans la fixation des objectifs, des contraintes locales (zones inondables, zones classées, carrières...) et des réserves foncières disponibles. Une réserve foncière importante impliquera un afflux non maîtrisable de population au regard des équipements existants. À l'inverse, l'absence de réserve foncière ne permettra aucun développement.
- Revenir à 20% tel qu'avant la loi Duflot, en aidant les territoires qui peuvent y parvenir (participations au financement d'équipements publics, crèches, écoles...).
- Les élus locaux doivent disposer des outils nécessaires pour garantir l'équilibre social de leur territoire, notamment une présence renforcée et incontournable dans les attributions autant que dans les expulsions.

# FRANCIS DELATTRE

## MAIRE HONORAIRE

À la demande de Xavier Melki, Maire de Franconville, Amaury de Saint-Quentin, Préfet du Val-d'Oise vient d'attribuer à Francis Delattre la qualité de maire honoraire, titre honorifique attribué aux élus suite aux fonctions municipales exercées pendant plusieurs années. Un immense merci Monsieur le Maire Honoraire pour tout le travail accompli au service des Franconvillois entre 1983 et 2017.

### ● Maire Honoraire de Franconville, cela représente quoi aujourd'hui ?

Francis Delattre : « *Ce n'est pas le meilleur moment d'un parcours d'une Vie ! Le temps d'une reconnaissance peut-être, mais surtout redevable de cette belle confiance qu'à six reprises les électeurs de ma ville m'ont accordé pour l'exercice d'un mandat passionnant et exigeant.* »

### ● Exigeant vous dites ?

« *Exigeant où selon l'adage Bergsonien, un maire doit agir en homme de pensée et penser en homme d'action. Au fil de l'épée aurait écrit l'homme qui avait une certaine idée de la France et qui a sauvé son honneur.* »

### ● L'honorariat c'est aussi le moment d'un bilan ?

« *Certes et chaque jour depuis deux ans je m'efforce d'en évaluer les contours mais heureusement les rencontres inopinées dans les rues de Franconville avec ses habitants sont souvent cordiales et toujours respectueuses. Elles me rassurent plutôt.* »

*Pour la trace, si je devais retenir une décision fondatrice, je citerais la délibération du Conseil municipal m'autorisant à racheter pour la commune les terrains d'assiette du Bois des Ébouleurs, mais aussi une partie importante du Stade et du Collège de l'Épine-Guyon pour écarter définitivement l'urbanisation massive.*

*Il n'est pas inutile de rappeler que les 70 hectares appartenaient à l'État sous gestion de l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne, opérateur Foncier des Villes nouvelles dont l'objet social n'était pas d'aménager un parc ou un espace boisé ! »*



### ● En quoi cette délibération fut-elle fondatrice ?

« *En sus de l'aménagement en parc de l'espace des Ébouleurs deux équipements importants ont pu émerger. D'abord, la construction du Lycée Jean Monnet, en bordure de parc, face au collège précité et la restructuration du Stade avec tribunes et terrains d'évolution aux normes.*

*Ce rachat pour la ville ne disposant pas d'un potentiel fiscal important n'était pas sans risque financier, aussi « dans un même temps », nous avons engagé l'implantation d'un centre commercial important pour à la fois retenir des activités sur notre territoire et améliorer sérieusement nos ressources fiscales. »*

## ● Comment tenir un cap plus que trentenaire ?

« L'idée Force de mon engagement initial figurant dans mon programme-projets de 1983 préconisait une rupture avec le constat d'une banlieue balisée dortoir et le cheminement vers une ville moyenne plus équilibrée dans son habitat et dotée des équipements indispensables pour des parcours scolaires de qualité. Notre priorité budgétaire absolue aussi, proposer un choix d'activités sportives et culturelles sur place susceptibles d'ancrer les familles.

Ainsi nous avons construit le Centre culturel Saint-Exupéry dont nos prédécesseurs avaient dessiné les fondations, tout en doublant les surfaces, ce qui a permis une programmation et la réalisation d'un projet culturel ambitieux de qualité reconnue qui doit beaucoup à Henry Bertin et Annie Didelet, maires adjoints.

De même nous avons ensuite doublé les capacités d'accueil du CSL pour doter chaque discipline sportive de salles adaptées à leur art et trois gymnases en complément pour une forte demande des élèves des trois collèges et du lycée. Ce fut un plaisir d'aider des sélectionnés Olympiques mais aussi de soutenir au quotidien les 8000 licencié(e)s de notre ville partageant parfois leurs efforts et toujours leurs rêves. »

## ● Si vous aviez des remerciements quels seraient-ils ?

« Un Homme, un programme, une équipe ce sont les mots du titre de notre affiche de 1983. Avec l'expérience je vous confirme que le plus important c'est l'équipe, tant la politique au conseil municipal, que l'administrative, gestionnaire du quotidien. À toutes et tous Merci pour votre engagement avec une attention particulière pour Marie-Christine Cavecchi ma première adjointe pendant 15 ans et aujourd'hui Présidente du Conseil départemental

Enfin, le maire, humain parmi les humains, marie, honore, célèbre et s'incline devant les monuments au cours de cérémonies touchantes qui nous rappellent que notre France est faite pour les grands desseins mais qu'elle a connu aussi de grands malheurs.

À chaque célébration de l'appel du 18 juin, place Charles de Gaulle. Cette page inscrite désormais dans le grand livre du Monde m'émeut profondément.

L'intuition d'un homme seul reverse le cours d'une guerre annoncée et vécue comme perdue par des millions de ses congénères par la seule force des mots.

J'écoute attentivement et je suis fier de porter l'écharpe tricolore qui lui doit tant. »



Propos recueillis  
auprès de  
**Francis DELATTRE**



# ACTUS *Plan Local d'Urbanisme*

## RÉVISION DU PLU LE DIAGNOSTIC EST LANCÉ

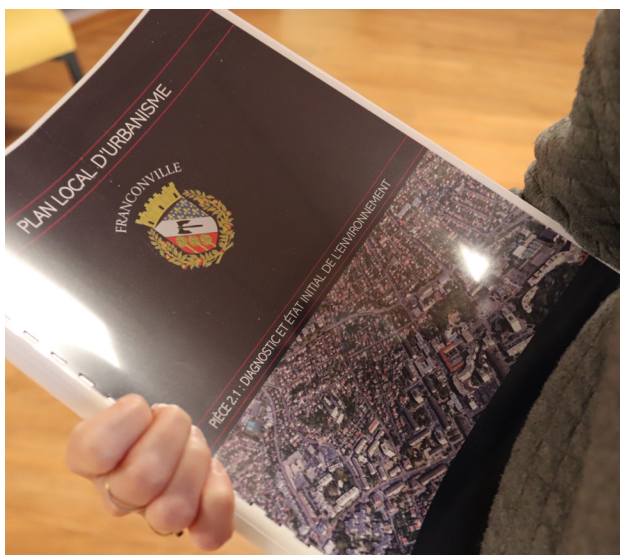
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui définit depuis 2009 les règles urbanistiques à appliquer à Franconville mais également les prescriptions, fait l'objet d'une procédure de révision depuis octobre dernier.

**F**in décembre, le diagnostic territorial, environnemental, socio-économique et foncier constituant l'état des lieux de la commune a été lancé dans le cadre de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme. Démographie, évolution urbaine, activités économiques, état environnemental, ressources en eaux, gestion des déchets... Tout est répertorié dans ce diagnostic qui constitue la première étape du processus de révision d'un Plan Local d'Urbanisme. Un bureau d'études a été mandaté pour accompagner la ville dans ce dossier d'envergure. Celui-ci sera mis en ligne dans les semaines à venir pour inviter les habitants à en prendre connaissance et à prendre part au débat. Pour élaborer ce document qui doit servir de base pour la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), le bureau d'études a collecté les données transmises par la ville, la Communauté d'agglomération Val Parisis, les différents concessionnaires et partenaires ainsi que les données INSEE.



### CONSULTATION CONCERTÉE

Pour rappel, ce document stratégique fait partie intégrante du Plan Local d'Urbanisme « **Nécessaire, la co-construction passe par la concertation des habitants, de l'équipe municipale, des services de l'État et des personnes publiques associées** », explique Alain Verbrugge, Adjoint au maire. Dans une volonté de complète transparence, à chaque nouvelle étape franchie, les documents réalisés seront mis en ligne sur le site Internet de la ville. Le bilan du Plan Local d'Urbanisme sera évalué depuis sa mise en place par l'équipe municipale lors de l'élaboration du PADD.



## AGENDA

### RÉUNIONS PUBLIQUES À VENIR

Des **réunions publiques** spécifiques à la révision de PLU seront organisées au cours **du premier semestre 2021** quand l'état sanitaire permettra à nouveau les rencontres.

Ces séances seront annoncées par affichage, dans le magazine ainsi que sur le site Internet de la Ville et lors des rencontres des Conseils de quartier de la commune.

## PROJET DE TERMINAL T4, EXTENSION DE L'AÉROPORT ROISSY CDG RESTONS VIGILANTS !

En sommeil depuis près d'un an à cause de l'effondrement du trafic aérien lourdement impacté par la pandémie, le projet d'extension de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle dont ADP a annoncé la révision l'été dernier n'a pas été abandonné.

Après la forte mobilisation des élus et de l'opinion publique, le ministre délégué chargé des transports, Jean-Baptiste Djebari, a enjoint ADP à revoir sa copie en juillet 2020 puisque « **le projet ne se justifie plus tel qu'il avait été prévu** ». Depuis, aucune précision n'a été apportée concernant les modifications à prévoir et les nuisances qui découleront d'un tel projet.

### BOMBE CLIMATIQUE ET SANITAIRE

Quelque temps avant cette annonce du ministre délégué chargé du dossier, l'Autorité environnementale avait rendu un avis très critique sur l'estimation de l'impact environnemental qu'aurait une telle extension de l'aéroport. Au-delà de cet aspect, un rapport de Bruitparif publié en février 2019 rappelait les conséquences sanitaires des nuisances sonores. En effet, les populations vivant sous des couloirs aériens perdraient jusqu'à trois années d'espérance de vie en bonne santé. « **Le gouvernement voit les emplois que ce projet va créer sans prendre en compte les risques pour la santé qu'il va engendrer** », souligne Michelle Schiderer, conseillère municipale déléguée à la lutte contre les nuisances aériennes et membre de l'Association de Défense contre les Nuisances Aériennes (ADVOCNAR).

### 30 000 SIGNATURES CONTRE

L'ADVOCNAR et le collectif « Non au T4 » ont lancé une pétition intitulée « **Non à l'extension de l'aéroport de Roissy : une bombe climatique et sanitaire** » qui a déjà recueilli près de 30 000 signatures et vise 50 000 signatures avant l'enquête publique. « **Il est important de rester vigilant sur l'évolution de ce projet et de se mobiliser suivant les orientations prises.** » ADP prévoit de lancer son enquête publique au deuxième trimestre de cette année. La participation de chacun/chacune d'entre nous sera déterminante. Nous informerons les Franconilloises et les Franconillois des dates de l'enquête dès qu'elles seront connues. Chacun pourra y accéder et réagir sur Internet.



## INFOS

### LE PROJET EN BREF

**40 MILLIONS**  
DE PASSAGERS SUPPLEMENTAIRES  
PAR AN

En 2018, Aéroport de Paris (ADP) lançait le projet de construction du Terminal 4 de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle, une extension devant permettre d'augmenter la capacité d'accueil des arrivées et départs d'avions.

Le nombre de passagers passerait de 80 à 120 millions par an et le nombre de vols de 1 300 à 1 800 par jour d'ici à 2037. Une concertation préalable avait été lancée entre février et mai 2019 par ADP, pour faire connaître ce projet d'envergure. L'enquête publique qui devait se tenir à l'été 2020 a été reportée à l'automne en raison de la crise sanitaire puis, avec le reconfinement de novembre, au deuxième trimestre 2021. Pour rappel, en mars 2019, Franconville a fait voter en Conseil municipal une motion contre ce projet d'extension inutile, démesuré et manquant de clarté.



### PLUS D'INFOS

[michelle.schiderer@ville-franconville.fr](mailto:michelle.schiderer@ville-franconville.fr)



## EN 2021, NOS PETITES RÉOLUTIONS POUR LA PLANÈTE

Appliqués collectivement, de petits gestes peuvent permettre de réduire notre impact sur l'environnement. Et cela passe souvent par les habitudes du quotidien. Petit tour d'horizon des initiatives écoresponsables que vous pourriez avoir envie d'adopter cette année.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières... Consommation, alimentation, transports... Les petits gestes que les uns et les autres appliquent au quotidien peuvent avoir un impact important sur l'environnement.

**UNE CONSOMMATION RESPONSABLE** est l'une des premières étapes pour réduire la production de déchets. Elle se traduit notamment par l'utilisation de piles rechargeables, la réduction de la consommation de papier en demandant par exemple à recevoir ses factures par Internet ou en refusant de recevoir les publicités dans notre boîte aux lettres, mais aussi par une alimentation locale et de saison. Les achats de produits en vrac et l'utilisation de cosmétiques solides sont des initiatives de plus en plus plébiscitées par les consommateurs et permettent de réduire le gaspillage et les emballages. Depuis deux ans, les plastiques à usage unique disparaissent peu à peu des magasins. Pour limiter l'impact sur l'environnement et quand cela est possible, il convient de penser à réparer ou faire réparer nos objets plutôt que de racheter de manière systématique.



À l'origine de 30% des émissions de CO<sup>2</sup> selon l'Ademe, il est important de penser à une **UTILISATION RAISONNÉE DES TRANSPORTS**. Tous les déplacements ne nécessitent pas que nous prenions la voiture. Pour diminuer son empreinte carbone, il est ainsi conseillé de privilégier les transports en commun, l'achat ou la location de véhicules électriques, le covoiturage et la marche à pied ou le vélo pour les déplacements effectués sur une courte distance.



**30%**  
DES ÉMISSIONS  
DE CO<sup>2</sup>

**OPTIMISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE** figure également parmi les gestes que chacun peut appliquer simplement et qui permet parfois de faire des économies. Très énergivores, certains appareils de notre quotidien peuvent également s'adapter à une consommation plus écoresponsable. Baisser d'un degré la température affichée par les radiateurs permettrait de faire 7% d'économies sur la facture d'électricité. Un cycle de machine à laver à 40°C consommerait trois fois moins qu'un programme à 90°C. De la même manière, un lave-vaisselle tournant à 60°C plutôt qu'à 90°C permettrait de réduire de 30% la consommation d'énergie. D'autre part, l'électricité verte est une excellente alternative écologique et économique.

**MAIS AUSSI PRENONS SOIN  
DE NE PLUS GASPILLER  
L'EAU ...**

# COMMENT SE PASSER DES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE ?

Le plastique, ce n'est pas fantastique. Cette matière artificielle apparue au XIX<sup>e</sup> siècle et devenue omniprésente fait aujourd'hui de lourds dégâts dans la nature et cette pollution coûte cher. Faisons le choix du durable !

**2040** D'ici moins de vingt ans, la France s'est engagée à travers la loi anti-gaspillage à mettre fin aux plastiques à usage unique. Certains objets ont déjà disparu de notre quotidien comme les sacs en plastique jetables auparavant proposés en caisse. Les pailles, les cotons-tiges, les couverts, les assiettes, les « touillettes », les tiges de ballons, les pics à steak, les gobelets ainsi que leurs couvercles en plastique mais aussi les récipients et boîtes en polystyrène expansé comme celles utilisées dans certains restaurants auront bientôt définitivement disparus.



À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, les fabricants ont six mois pour écouler leurs stocks.



Une première étape pour alléger la planète des millions de tonnes de déchets qui finissent chaque année dans la nature et impacte non seulement la faune et la flore mais aussi l'économie. Si rien n'est fait, le coût de la pollution aux plastiques en Europe étalé jusqu'en 2030 est estimé à **22 milliards d'euros** et selon la commission européenne, 70% des déchets marins seraient constitués de ces objets à usage unique. Le Parlement européen s'est ainsi engagé en mars 2019 à interdire leur fabrication à partir de 2021 dans toute l'Union européenne.

## PAS DE PANIQUE !

### SOLUTIONS ALTERNATIVES

Le bambou, l'inox, le bois, le carton ou le verre font très bien l'affaire et sont de plus en plus développés par les industriels. Les gobelets en plastique peuvent être remplacés par des gobelets en carton ou plus simplement par une tasse. De même, préférez les touillettes fabriquées en bois, les couverts jetables conçus en bois, en inox ou en bambou, les assiettes en carton, les pailles en amidon et en papier les cure-oreilles écologiques ou encore les Thermos ou des gourdes aux bouteilles en plastique. Pour tenir les ballons gonflables, la ficelle est une bonne alternative aux tiges en plastique. Enfin, les boîtes hermétiques sont également une meilleure alternative que le film étirable et l'aluminium que l'on utilise pour conserver nos aliments au réfrigérateur.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### LE PLASTIQUE



- **4.5 millions de tonnes de déchets** produits chaque année en France
- Il forme un continent flottant de **1.6 millions de km<sup>2</sup>** dans le Pacifique (soit trois fois la France)
- **1.5 millions d'animaux tués** par sa faute chaque année
- On estime sa durée de vie entre **100 et 1000 ans** selon la taille du déchet





## LE SERVICE JEUNESSE PROPOSE DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Un lieu, une équipe, des actions. Franconville dispose d'un service Jeunesse dont les missions ne sont pas toujours connues de tous. Petit tour d'horizon de ses actions et activités.

**E**n plus des différents événements organisés pour les jeunes, un accueil libre leur est réservé du lundi au vendredi de 13h30 à 18h à la K'Fête.

Pendant cet accueil libre, les jeunes peuvent accéder à l'espace multimédia, faire une partie de jeu vidéo, de babyfoot, de ping-pong, prendre part à un jeu de société ou consulter les ouvrages à disposition et la documentation du coin prévention-santé. Ils peuvent échanger avec l'équipe des quatre référents jeunesse, sur leurs envies, leur quotidien ou leurs projets. Les agents du service jeunesse sont également présents dans les établissements scolaires pour mettre en place des ateliers à destination des collégiens ou des lycéens : Slam, jeux de société, boxe quand ce sera possible...

Ces ateliers ouverts dès le mois de janvier, permettent de faire connaître le service jeunesse et de proposer des animations pendant les récréations et la pause méridienne.



### MOT DE L'ÉLUE



#### **Sandrine LE MOING**

Adjointe au maire déléguée à l'Enfance, Petite enfance, Jeunesse, Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et aux Affaires intercommunales

*« Le service jeunesse est l'une des priorités de ce nouveau mandat et la réorganisation du service s'est réalisée l'été dernier. Quatre référents jeunesse ont été recrutés pour travailler sur des thématiques particulières: numérique et ludothèque, culture et événementiel, citoyenneté et développement durable, et projets, initiatives et emplois pour les 17-25 ans. À la rentrée de septembre 2020, un lien a été établi avec les collèges puis avec les lycées. En 2021, un nouveau projet doit être élaboré en partenariat avec ces établissements. Pour se faire, le service jeunesse, l'association Aiguillage et la Mission Locale de la Vallée de Montmorency seront mis à contribution afin de proposer un accompagnement dans le cadre de mesures de responsabilisation. »*

## ACCUEIL LIBRE

Depuis la rentrée 2020, le service a fait l'objet d'une restructuration pour répondre davantage aux besoins du public âgé de 11 à 25 ans. Chaque référent jeunesse se tient à la disposition des jeunes pour leur permettre de réaliser leurs projets et animer des actions. Autre nouveauté, chaque référent est affecté à un établissement scolaire pour travailler directement en lien avec l'équipe pédagogique de l'établissement et être mieux identifié par les jeunes. En parallèle, les services Jeunesse et Enfance ont fusionné. **« Cela permet de créer une passerelle entre les enfants des accueils de loisirs et le service jeunesse, de créer du lien entre les deux structures pour assurer une continuité dans l'accueil des jeunes collégiens »**, explique Sandrine Le Moing, adjointe au Maire.



Soirée jeux à la K'Fête

## ACTIVITÉS ET ACTIONS

Occasionnellement le mercredi après-midi, des activités sont organisées comme du light painting, des projections de courts-métrages suivies d'un débat ludique ainsi que des tournois de jeux de carte en lien avec les mangas japonais. Le service Jeunesse organise ponctuellement des soirées à thème. Si la situation le permet, **Samedi 6 février**, un groupe de jeunes doit aller voir *Miss Nina Simone*, du théâtre musical programmé à l'Espace Saint-Exupéry. Les samedis, des activités sont également mises en place. **Samedi 13 février**, un après-midi cinéma convie les amateurs au visionnage d'un court-métrage. Ensuite, un après-midi « Jeux de société » est programmé le **samedi 6 mars** avec les bons protocoles sanitaires à respecter bien sûr.

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes réalisent aussi un court-métrage pour partager leurs expériences de conseillers et donner envie à d'autres jeunes de prendre la relève. Celui-ci sera diffusé aux élèves de CM2 en fin d'année scolaire en vue des prochaines élections prévues à l'automne 2021.

## DISPOSITIFS POUR LA JEUNESSE

Il existe également différents dispositifs mis en place par la ville pour aider les 17-25 ans à financer leurs projets notamment **la bourse au permis** et **la bourse au BAFA**.

**Sac Ados** est quant à elle une aide au départ en vacances pour les jeunes volontaires.

Pour rappel, la K'Fête reste **ouverte** pendant les vacances scolaires avec des animations ou ateliers. La programmation est disponible sur le site et envoyée aux adhérents.

Des activités hebdomadaires tout au long de l'année sont également prévues: guitare, théâtre, chant, English Party, dessin et montage vidéo. Pour y participer, il suffit aux jeunes intéressés de s'inscrire dès la rentrée.

## PLUS D'INFOS

Service jeunesse au 01 34 14 84 84

[service.jeunesse@ville-franconville.fr](mailto:service.jeunesse@ville-franconville.fr)



## INFOS

### TOUJOURS PLUS À VOTRE ÉCOUTE !

- Une réunion zoom invite les parents, **le 8 février**, à découvrir l'ensemble des propositions pensées pour **les jeunes de 11 à 25 ans**. Pour obtenir le lien permettant de participer, il faut envoyer un mail à l'adresse suivante :

[service.jeunesse@ville-franconville.fr](mailto:service.jeunesse@ville-franconville.fr)



- Enfin, une présentation du service jeunesse est prévue **le 12 février** à destination des élèves de terminale et des étudiants post-Bac. Cette visioconférence a pour but de faire connaissance avec les jeunes de cette tranche d'âge et de les accompagner dans leurs projets de formation ou encore de stage.

[www.ville-franconville.fr](http://www.ville-franconville.fr)



# DES INCIVILITÉS ENCORE ET TOUJOURS !

Cela fait des années que la Ville travaille en partenariat avec les Conseils de quartier pour mettre fin aux incivilités. Distribution et affichage de flyers dans les halls d'immeubles et lieux stratégiques, campagne de sensibilisation, création prochaine d'une brigade spécialisée... La lutte est perpétuelle et sans merci.

**D**épôts sauvages au coin des rues, en bas des immeubles et autour des bornes enterrées, mégots de cigarettes, papiers, canettes, déjections canines sur la voie publique, nuisances sonores, stationnement anarchique...

La liste est longue lorsque l'on dénombre les comportements et petits délits qui détériorent le cadre de vie et créent un sentiment d'insécurité dans les quartiers. À l'automne 2019, une campagne de sensibilisation a été lancée par les membres des neuf conseils de quartier. Des affiches seront à nouveau installées sur les supports de communication de la ville.

« Aux déchets que l'on trouve toujours sur la chaussée, les trottoirs et les espaces verts viennent maintenant s'ajouter les masques ! souligne Roland Chanudet, Conseiller municipal délégué aux conseils de quartier. Certains s'en débarrassent à l'abri des regards. Cela fait non seulement du travail qui pourrait être évité pour nos agents du service voirie, sans parler du danger sanitaire qui les menace. »

Pour rappel, l'amende encourue pour l'abandon d'ordures et autres objets sur la voie publique est de **450 €** (contravention de 3<sup>e</sup> classe) et les dépôts entravant la liberté ou la sûreté de passage font passer le délit à une contravention de 4<sup>e</sup> classe.

## PAS DE QUARTIERS POUR LES INCIVILITÉS !



### STATIONNEMENT ANARCHIQUE

Un autre phénomène récurrent est celui du stationnement sauvage qui gêne la circulation des voitures et piétons et mobilise chaque jour les agents de la Police municipale.

« Entre les livreurs qui se mettent en double-file pour perdre le moins de temps possible pour distribuer leurs colis, les véhicules stationnés dans des endroits interdits, au niveau des sorties de résidences ou sur les places réservées aux personnes handicapées, cela peut devenir vite la pagaille », relève Roland Chanudet.

En 2020, les enlèvements de voitures ont été encore nombreux et ce, malgré l'opération de gratuité mise en place pour faciliter le stationnement dans les différents quartiers de la commune pendant les périodes de confinement.

« Je travaille avec les Conseils de quartier depuis six ans et les incivilités augmentent chaque année. Cette campagne en partenariat avec la Police municipale va pousser chacun à agir avec bon sens pour améliorer le bien vivre-ensemble. »

**Cette année la commune a lancé une brigade spéciale contre les incivilités.** Cette unité composée de six agents prêtera main-forte aux efforts et moyens mis en œuvre pour lutter contre ces comportements nuisibles. N'oublions pas que la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres !

# LES MÉTIERS DU BÂTIMENT

Un nouveau dispositif mis en place par Pôle Emploi et la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES) permet de mesurer les tensions sur le marché du travail. Et le bâtiment et l'industrie se positionneraient parmi les secteurs qui recrutent le plus.

Selon les chiffres de la DARES et de Pôle Emploi, **75 % des 30 métiers** les plus en tension en 2019 représenteraient les métiers d'ouvriers qualifiés ou de techniciens exerçant entre autres dans le BTP. Et si ce secteur recrute plus particulièrement que d'autres, c'est notamment de par sa grande diversité ainsi que la variété des postes qu'il offre. Construction de bâtiments neufs, de logements sociaux, d'écoles, rénovation d'hôpitaux, éco-construction ou encore entretien et réfection des réseaux routiers, électriques, d'évacuation des eaux, les possibilités sont innombrables.

## PROJETS EN COURS

Les projets d'envergure comme le Grand Paris Express et les Jeux Olympiques viennent accroître les besoins. Le BTP souffre d'une inadéquation entre les besoins de ses entreprises et les compétences disponibles. « **Ce secteur connaît un vrai problème d'image, très ancré,** explique Audrey Vottero, directrice adjointe du Pôle Emploi d'Ermont. **Les organismes de formation en apprentissage ne parviennent d'ailleurs pas toujours à remplir leurs sessions dédiées aux métiers du BTP. Alors que c'est pourtant un secteur qui se transforme, qui offre des opportunités d'évolution et favorise le travail d'équipe.** » Le Pôle Emploi d'Ermont s'est donné pour objectifs de revaloriser ces métiers, de présenter les opportunités d'embauche et de mettre en lumière l'attractivité du secteur en termes de rémunération notamment auprès des jeunes.

“ Un secteur qui se transforme ”

Électricien, maçon, menuisier en fabrication, monteur en installations sanitaires, monteur en installations thermiques, peintre, serrurier/métallier, technicien de maintenance des systèmes énergétiques, monteur en installation de génie climatique et sanitaire... Chaque deuxième semaine du mois, une action de recrutement ou de découverte des métiers du bâtiment est organisée en présence pour certaines actions de l'OPCO CONSTRUCTYS et du CFA d'Ermont. « **L'idée est de présenter aux demandeurs d'emploi ces professions qui sont parfois méconnues ou qui pâtissent de certains a priori infondés,** indique Audrey Vottero. **Pour faire face au manque de candidats qualifiés, nous travaillons en lien avec le Conseil Régional qui finance des formations.** » À l'issue de ces réunions d'information, les candidats intéressés sont ensuite inscrits dans un parcours spécifique pour un retour à l'emploi efficace. La seconde étape consiste à découvrir plus précisément les métiers du BTP lors d'une demi-journée au CFA d'Ermont. À la suite de cette découverte des métiers, des immersions sont réalisées par le biais de période de mise en situation en milieu professionnel dans les entreprises. Pour finir ce parcours, les candidats sont ainsi positionnés sur des formations ou sont directement recrutés par les employeurs.

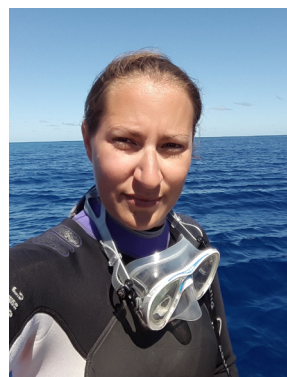
## PLUS D'INFOS

Prendre rendez-vous avec son conseiller Pôle Emploi  
ou se rendre à l'agence ermontoise située au **90 rue Raoul Dautry**  
ou contacter le **39 49**



# CÉLINE HECQUET

## PRÉSIDENTE DU SCAF



Céline Hecquet

Féru de plongée, la Franconilloise Céline Hecquet a intégré le Club d'Activités subaquatiques de Franconville (SCAF) en 2010. Depuis trois ans, elle revêt la casquette de Présidente.

Directrice qualité et déontologie dans le secteur du bâtiment, Céline Hecquet a découvert les joies de la plongée lors de vacances en Corse il y a dix ans. Deux à trois fois par semaine, cette trentenaire Franconilloise laisse ses responsabilités professionnelles et familiales pour s'entraîner à la piscine du Centre Sports et Loisirs. « *J'avais envie de continuer, d'augmenter mes compétences, les niveaux que l'on passe nous apportant plus de technique et d'autonomie. J'ai découvert le club lors du Forum des associations* », se rappelle-t-elle.

### PLONGEUSE ET MONITRICE

Hyperactive et déterminée, il lui aura fallu cinq ans pour passer tous les niveaux de la discipline allant de débutant à moniteur. Un temps record ! « *C'est la passion aussi qui explique cela, c'est quelque chose qui m'a prise aux tripes, confie la jeune femme. Souvent sous l'eau, on oublie tout. La plongée apporte un certain bien-être et a un côté très apaisant.* » Attirée depuis toujours par les mammifères marins, la Présidente du SCAF a déjà croisé lors de ses sorties des dauphins, des raies Manta, des tortues ou encore toutes sortes de requins.

Et sa passion, Céline Hecquet la transmet à tous les âges.

En 2018, après 6 ans à la vice-présidence, elle est devenue la Présidente de l'association sportive qui a fêté ses quarante années d'existence en 2017. Pour ne pas perdre les bons réflexes, Céline Hecquet s'exerce régulièrement mais passe également beaucoup de son temps à former les adhérents du club (ils étaient 220 en 2020) et les licenciés de la région.

« *Souvent sous l'eau, on oublie tout* »

« *Il faut être à tout moment en capacité d'intervenir en cas de problème technique sur le matériel par exemple* », explique-t-elle. Si elle le pouvait, Céline Hecquet plongerait volontiers dans toutes les mers du globe. En attendant, la Présidente du club espère que les activités de l'association reprennent un cours normal pour les grands comme pour les petits. Depuis fin décembre, les jeunes adhérents ont pu rechausser leurs palmes contrairement aux adultes qui suivent des cours en visioconférence.

### PLUS D'INFOS

<http://scaf-franconville.e-monsite.com/>



Céline Hecquet - 34 ans, Présidente du SCAF



# LE BÉNÉVOLAT RÉCOMPENSÉ GRÂCE AU CERCLE DES MÉDAILLÉS DU PARISIS

Après une année 2020 très calme, le Cercle des Médaillés du Parisis devrait tenir son assemblée générale dès que les conditions sanitaires le permettront.

Créée en 1989, l'association du Cercle des Médaillés est basée à Franconville et est affiliée à la Fédération française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif. Elle compte aujourd'hui près de **80 adhérents** sur les **14 communes** dont elle a la charge. Et du travail, l'association n'en manque pas ! Les membres de l'organisation recherchent et aident les associations et leurs licenciés ou leurs adhérents à faire reconnaître leurs missions de bénévolat. « **Nous leur remettons des documents à remplir pour pouvoir bénéficier d'une distinction** », explique Huguette Audefroy, Présidente de l'association et Franconilloise depuis soixante ans. Après l'étude de leur dossier, des médailles leur sont ensuite remises par la Préfecture en fin d'année. A noter que la médaille Jeunesse & sports est la seule médaille républicaine récompensant le bénévolat.



**80**  
ADHÉRENTS

## ENGAGEMENT CITOYEN

Et concernant le don de soi, la Présidente du Cercle des Médaillés du Parisis sait de quoi il s'agit. En 1989, elle a assuré les fonctions de secrétaire de l'organisation avant d'en devenir la trésorière puis Présidente en 2011. « **Je faisais partie de l'association d'escrime et c'est à ce moment-là que j'ai connu le Cercle des Médaillés du Parisis** », se souvient-elle. Chaque année, des sorties culturelles et conviviales sont organisées par les membres du Cercle des Médaillés du Parisis. Chaque assemblée générale annuelle se déroule dans des communes différentes du Parisis.

À cette occasion, une flamme est transmise de ville en ville sur le territoire.

## PLUS D'INFOS

<https://cercleduparis.fr/sportsregions.fr/>



Huguette Audefroy

« Ces récompenses sont tout un symbole »

Pour décrocher la médaille de bronze, le candidat doit avoir effectué six ans d'activités au service de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Pour l'argent, il faut justifier de dix ans d'expérience et de quinze ans pour l'or.

« **Ça se mérite!**, déclarent Huguette Audefroy et la secrétaire de l'association Françoise Vasseur. **Ce qu'on cherche, ce sont des personnes qui font du bénévolat dans les clubs culturels ou sportifs ou encore dans des associations caritatives pour récompenser leur engagement. C'est le geste citoyen qui nous intéresse et qu'il faut mettre en avant. Ça se perd de plus en plus de nos jours. Ces récompenses sont tout un symbole qui peut donner l'envie à d'autres de s'impliquer eux-aussi dans la vie associative.** »

## DÉVELOPPEMENT MOTEUR ET SENSORIEL DE L'ENFANT RÉAAP\* LE 11 FÉVRIER

La prochaine soirée REAAP aura lieu le 11 février à 20h en zoom. Elle traitera du développement moteur et sensoriel de l'enfant. L'orthophoniste Fabienne Bigouret, qui est déjà intervenue précédemment sur les troubles DYS et l'autisme, tiendra cette conférence.

La multiplication des supports numériques et des écrans manipulés par des enfants ou des adolescents impactent leur imagination et leur créativité et les coupent du monde extérieur.

**Jeudi 11 février, à 20h**, les parents et personnes intéressées sont invités à participer à une conférence sur le développement moteur et sensoriel de l'enfant. Un vaste sujet que connaît bien la conférencière spécialisée et orthophoniste Fabienne Bigouret.

Différents points seront abordés lors de ce rendez-vous : le développement moteur et sensoriel des enfants âgés de 0 à 6 ans, l'articulation de la pensée rendue possible grâce à un développement psychomoteur en place, les jeux et activités favorisant le développement moteur et la construction du schéma corporel (la conscience de son corps dans un espace), la transformation du corps mais aussi de la pensée pendant la période adolescente, les moyens pratiques pour aider le jeune à accompagner ses transformations, l'importance du groupe et de la vie sociale...

### FACTEURS MULTIPLES

Selon Fabienne Bigouret, de nombreux facteurs peuvent freiner et parfois même empêcher le développement psychomoteur de l'enfant. « **Le manque de manipulation, d'autonomie dans les expériences, le manque de mouvements et d'exploration de l'environnement entraînent de fâcheux retards dans le développement psychomoteur, et dans les acquisitions verbales qui s'appuient sur les acquisitions motrices et sensorielles** », explique-t-elle. Face à ces différentes évolutions de la société qui touchent les plus jeunes, des alternatives sont apparues comme l'apprentissage Montessori qui tient compte du développement de l'enfant. Le principe est simple : « aide-moi à faire seul ».

« Ces pédagogies alternatives telles que Montessori proposent aux éducateurs d'apporter le support nécessaire

pour que l'enfant, en autonomie, puisse réaliser la tâche demandée, indique Fabienne Bigouret. Il développe alors ses compétences, est fier de ce qu'il produit, n'est pas sanctionné, il vit le remaniement nécessaire ou la correction comme un tremplin. La réflexion peut se faire en toute sécurité et donc avec plus de plaisir. Il dépasse ses capacités avec une contrainte mesurée qui ne le met pas dans des situations de perte de contrôle. L'enfant curieux de nature, peut élaborer des réflexions grâce à la manipulation puis plus tard à une manipulation mentale, intériorisée. Son dialogue interne actif lui permet de prendre part aux apprentissages qu'il ne subit pas, mais qu'il recherche. » Une dynamique très motivante selon l'orthophoniste.

### PLUS D'INFOS

Service scolaire  
01 39 32 67 48



INSCRIPTIONS CONFÉRENCE  
[accueil.scolaire@ville-franconville.fr](mailto:accueil.scolaire@ville-franconville.fr)  
jusqu'au 9 février

\* RÉAAP : Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents

# DEMAIN EST... AUJOURD'HUI, UN RECUEIL D'ANTICIPATION SIGNÉ SOPHIE FÉDY



**E**n décembre dernier, l'auteure franconilloise Sophie Fédy a sorti un nouveau livre intitulé *Demain est... aujourd'hui* aux éditions Les Encres Mêlées. Ce recueil de nouvelles d'anticipation rassemble des histoires courtes que Sophie Fédy a écrites notamment pour des soirées organisées par une association valdoisienne. « **Les innovations de notre société et la technologie sont des sujets qui m'inspirent. L'un des textes raconte la construction éclair d'une maison grâce à une imprimante 3D, explique l'auteure. Finalement ce sont des textes d'anticipation qui traitent d'innovations déjà présentes dans nos vies d'où le titre du livre.** » Original et parfois drôle, chacun des récits est ponctué de péripéties. « **Tout ne se passe pas comme le personnage le prévoit, c'est ce qui est intéressant. Et puis, il faut bien surprendre le lecteur** », souligne Sophie Fédy qui s'est lancée dans l'écriture il y a une quinzaine d'années et a signé sept livres depuis 2005.

**INFOS : Disponible en librairie, chez l'Harmattan et sur toutes les plateformes dédiées.**

## COMMERCE : L'INSTANT GOURMAND COURONNÉ POUR SA GALETTE DES ROIS

Cette année, il fait partie des rois de la galette ! En décembre dernier s'est réuni le jury de la 4e édition du concours de la meilleure galette du Val-d'Oise organisé par le syndicat patronal de la boulangerie-pâtisserie du Val-d'Oise et la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise (CMA 95). Et Franconville fait partie du palmarès ! Jacky Mousset, patron de la boulangerie-pâtisserie L'Instant Gourmand, située au 7 boulevard Maurice Berteaux, a séduit les goûteurs et a remporté le 2<sup>e</sup> prix dans la catégorie employeurs. Une fierté pour toute l'équipe de ce commerce du centre-ville. « **Je suis heureux personnellement mais aussi pour tous les employés, c'est une reconnaissance de notre travail et de notre savoir-faire,** confie Jacky Mousset qui ne s'attendait pas à recevoir ce prix. **C'est très difficile et ça se joue parfois à pas grand-chose !** » Cuisson, présentation, garniture, feuilletage et coupe-équilibre. De nombreux critères rentrent en jeu et chacun doit être respecté par les candidats. **BRAVO !**



Cinq ans après la reprise de la boulangerie-pâtisserie, Monique et Jacky Mousset remportent le 2<sup>e</sup> prix - catégorie employeurs.

## SAINT-VALENTIN CRÉEZ LA SURPRISE SUR NOTRE FACEBOOK !

DU 1<sup>ER</sup>  
AU 12 FÉVRIER



**Qui n'a pas rêvé d'écrire un jour  
sur nos supports de communication ?**

À l'occasion de la Saint-Valentin, la municipalité vous offre la possibilité d'écrire vos messages d'amitié, d'amour ou déclarations sur nos supports de communication.

**Votre message ne pourra excéder 150 caractères.**

Les messages seront diffusés durant cette journée spéciale sur **la page Facebook de la ville**. Toutefois, le service communication se réserve le droit d'effectuer une modération des messages reçus.

**[communication@ville-franconville.fr](mailto:communication@ville-franconville.fr)**

**PLUS D'INFOS**

**Service communication : 01 39 32 66 02**

## DON DE SANG Dimanche 7 février - de 9h à 14h

Centre Socioculturel de l'Épine-Guyon

Collecte sur RDV : **[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](mailto:mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)**

## RECENSEMENT 2021

Suite au contexte sanitaire, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de **reporter** l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.



# LES ÉLUS



**Xavier MELKI\***  
**Maire**  
1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'agglomération de Val Parisis



**Marie-Christine CAVECCHI\***  
**1<sup>er</sup> Maire adjoint**  
Culture, Associations culturelles, Communication, Jumelage  
Présidente du Conseil départemental du Val-d'Oise



**XAVIER DUBOURG\***  
**Adjoint au maire**  
Finances, Commémorations  
01 39 32 67 28



**Sandrine LE MOING\***  
**Adjointe au maire**  
Enfance, Petite enfance, Jeunesse, Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), Affaires intercommunales  
01 39 32 65 91



**Alain VERBRUGGHE**  
**Adjoint au maire**  
Urbanisme  
01 39 32 67 21  
ou 01 39 32 66 57



**Claire LE BÉRRE**  
**Adjointe au maire**  
Affaires scolaires, Restauration  
01 39 32 66 12



**Patrick BOULLÉ\***  
**Adjoint au maire**  
Voirie, Régie voirie, Sécurité  
01 39 32 66 64



**Sabrina FORTUNATO\***  
**Adjointe au maire**  
Sport, Associations sportives, Handicap  
01 39 32 67 14



**Dominico ASARO**  
**Adjoint au maire**  
Bâtiment, Régie bâtiment, Entretien  
01 39 32 66 64



**Nadine SENSE**  
**Adjointe au maire**  
Espaces verts, Développement durable, Environnement, Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS)  
01 39 32 67 22



**Frédéric LÉPRON**  
**Adjoint au maire**  
Politique de la ville  
01 39 32 67 65



**Jeanne CHARRIERES-GUIGNO**  
**Adjointe au maire**  
Social, CCAS  
01 39 32 66 88



**Henri FERNANDEZ\***  
**Conseiller municipal**  
délégué au logement et au patrimoine localif  
01 34 14 26 66



**Laurie DODIN**  
**Conseillère municipale**  
déléguée au personnel communal



**Roland CHANUDET**  
**Conseiller municipal**  
délégué aux Conseils de quartier  
01 39 32 67 26



**Etienne LE BECHEC\***  
**Conseiller municipal**  
déléguée aux commerces et aux marchés de détail  
01 39 32 67 24



**Franck GAILLARD\***  
**Conseiller municipal**  
délégué au numérique



**Florence DECOURTY**  
**Conseillère municipale**  
déléguée à la santé et au Centre Municipal de Santé



**Bruno DE CARLI**  
**Conseiller municipal**  
délégué aux Seniors et aux anciens combattants



**Françoise GONZALEZ\***  
**Conseillère municipale**  
déléguée au contrôle de gestion, aux assurances automobiles, à l'entretien et à la rénovation du parc automobile



**Thierry BILLARAND**  
**Conseiller municipal**  
délégué aux transports en commun, taxis



**Sophie FERREIRA**  
**Conseillère municipale**  
déléguée aux relations avec la PMI et les assistantes maternelles indépendantes auprès de l'Adjointe au maire chargée de la Petite enfance



**Hervé GALICHET**  
**Conseiller municipal**  
délégué aux affaires générales, État civil  
01 39 32 67 72



**Maryem EL AMRANI**  
**Conseillère municipale**  
déléguée aux actions de sensibilisations et au Handicap auprès de l'Adjointe au maire chargée du Handicap



**Stéphane VERNEREY**  
**Conseiller municipal**  
délégué aux actions éducatives scolaires auprès de l'Adjointe au maire chargée du Scolaire



**Ginette FIFI-LOYALE**  
**Conseillère municipale**  
déléguée à la fête foraine et aux forains auprès de l'Adjoint au maire chargé de la Voirie et de la Sécurité



**Mohamed BANNOU**  
**Conseiller municipal**  
délégué aux Conseils Citoyens auprès de l'Adjoint au maire chargé de la Politique de la Ville



**Michelle SCHIDERER**  
**Conseillère municipale**  
déléguée à la lutte contre les nuisances aériennes auprès de l'Adjointe au maire chargée du Développement durable



**Jacques DUCROCQ**  
**Conseiller municipal**  
délégué aux actions de jumelage auprès du Maire adjoint chargé de la Culture



**Rachel SABATIER-GIRAULT**  
**Conseillère municipale**  
déléguée aux actions citoyennes du CMJ auprès de l'Adjointe au maire chargée de la Jeunesse et du CMJ



**Valentin BARTECKI**  
**Conseiller municipal**  
délégué à la mise en place du plan vélo auprès de l'Adjoint au maire chargé de la Voirie



**Marion WERNER**  
**Conseillère municipale**  
déléguée aux actions et aux associations culturelles auprès du Maire adjoint chargé de la Culture

\* Conseiller(ère) communautaire

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

15/11/2020 Soumaïya NDJOCK  
18/11/2020 Kanaan BAHAMBOULA  
22/11/2020 Ali GUECHCHATI  
21/11/2020 Zayn-Din ZALEGH  
26/11/2020 Ali TRAORÉ  
26/11/2020 Imane MANLI  
28/11/2020 Islem BENABDELKADER  
29/11/2020 Tasnime HABZ  
29/11/2020 Ibrahim DURKAL  
29/11/2020 Bahia COLIN AUFRAY  
30/11/2020 Ramy MALOU  
01/12/2020 Gaya RABIA  
02/12/2020 Aynoor ZERIKINE  
02/12/2020 Emilia VEDRENNE  
02/12/2020 Marlon CARCEA  
03/12/2020 Djani NIAKATE  
05/12/2020 Anya-Dora GUEFFIE  
09/12/2020 Zayn ATTIGUI  
10/12/2020 Chahine HOUAOUSSA  
12/12/2020 Simona ZLATARU  
13/12/2020 Inès IZABACHENE  
14/12/2020 Zayi TANGUY  
16/12/2020 Sidiki COULIBALY

16/12/2020 Célia OLIVARES  
16/12/2020 Kaw DIALLO  
18/12/2020 JaiLynn PETIT-HOMME  
18/12/2020 Tahani TOUTI  
18/12/2020 Mohamed-Saad KARROUCHE  
21/12/2020 Axel AKROUR  
22/12/2020 Élina ABDELMASIH  
23/12/2020 Lurah TCHALAKOU  
23/12/2020 Abel MAUROUX

### MARIAGES

05/12/2020  
Vincent DELPLANQUE et Cécile DESMARETS  
12/12/2020  
Maximilien VECCHINI et Jennifer BOLDRINI  
28/12/2020  
Majid ÂBDLI et Marine THOUVENOT  
28/12/2020  
Jean WEMEMU SHUNGU et Gaëlle ULEKU

### DÉCÈS

21/11/2020 Huguette MARDFELD née MOGLIA  
22/11/2020 Racvivongs PONN  
25/11/2020 Gérard SOLENTE

26/11/2020 Denise GRELET née CUIRY  
01/12/2020 Denise JACOB née BRETON  
04/12/2020 Cristobal GAVIRA  
05/12/2020 Jean DUBOIS  
06/12/2020 Gisèle TAULEYGNE née SAINTE-MARIE  
07/12/2020 Patrick MUDRY  
09/12/2020 Simone BARDIN née BEURIER  
09/12/2020 Léa MALHERBE née CIOFALO  
10/12/2020 Jean COLLET  
10/12/2020 Jean-Claude PRUSKI  
11/12/2020 Samison KARA  
11/12/2020 José NEVES da SILVA  
17/12/2020 Yves ROBBÉ  
19/12/2020 Jean-Claude PROVOST  
20/12/2020 Marguerite DUBOIS née FONTAINE  
20/12/2020 Jacques RONDONNEAU  
23/12/2020 Jean DENÉCHÈRE  
27/12/2020 Ludovic DEGACHI  
27/12/2020 Jacqueline THIERRY née FACHE

**Information :** « Concernant la publication des avis de naissances et de décès, il appartient aux mairies du lieu de naissance ou de décès de procéder à leur transmission. Si la publication est susceptible de paraître en retard, nous nous en excusons auprès des familles. »

## « J' AIME FRANCONVILLE » groupe conduit par Xavier Melki

### LOI SRU : le Député connaît-il la loi ?

Lors d'une interview donnée sur les ondes valdoisiennes, le Député David Corceiro de la 6<sup>ème</sup> circonscription du Val-d'Oise, a fait état d'une méconnaissance coupable sur l'un des dossiers majeurs et structurants de notre territoire.

#### Relevés de bêtises :

**Bêtise numéro 1** : il a déclaré que l'action du collectif des 30 Maires du département portait contre cette loi qui datait de 2000. **Faux.** La modification dite Duflot, date de 2013 et a porté le taux de logement social à 25%. C'est bien là tout le problème.

**Bêtise numéro 2** : « le logement social est pour n'importe qui ». **Faux.** Il y a des Commissions d'Attribution et des critères souvent très stricts. Il y a même, au sein du logement social, différents types de logements dont les « PLAI » réservés à certains ménages ou familles. La plupart du temps, ils sont gérés directement par la Préfecture, ils prennent la place des familles

des communes identifiées de longue date auxquelles les villes ne peuvent in fine, pas répondre.

**Bêtise numéro 3** : « aucun Maire ne m'a parlé depuis 4 mois que je suis élu, de ce dispositif-là, c'est compliqué pour moi de le faire changer ». C'est bien le problème, Mr Corceiro n'est élu que depuis 4 mois, ne connaît visiblement pas la loi, n'a visiblement pas la connaissance de son territoire, ni qu'il existe des communes carencées depuis des années et des années, payant des amendes incroyables, dépourvues de leur capacité de réception, de leurs prérogatives de permis de construire, du droit d'attribution...

Et de conclure son interview indiquant qu'il n'y a pas de problème. Nous l'invitons à consulter le simulateur [www.revision-sru.fr](http://www.revision-sru.fr)

Monsieur le Maire a demandé à Monsieur Corceiro un débat sur ce thème. Invitation sans suite...

Comme dit l'adage : « On est mal chef, on est mal... »

## « FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE » groupe conduit par Marc Schweitzer

### Stopper l'escalade de la pauvreté

Une des conséquences de la pandémie, dont le gouvernement ne parle quasiment pas, est l'augmentation dramatique de la pauvreté dans notre pays. Le nombre de sans-abri a été multiplié par 3 en quelques mois pour atteindre les 300 000 personnes. C'est l'équivalent de la 6<sup>ème</sup> ville du pays.

La France devrait, également, compter 1 million de citoyens de plus sous le seuil de pauvreté pour franchir les 10 millions. Triste record.

La crise économique, consécutive au confinement, ne touche quasiment pas le crédit car les banques centrales ont injecté des sommes monstrueuses dans le système bancaire. L'indécence euphorie boursière en témoigne amplement. Les difficultés frappent avant tout le secteur des services. Le surcroît d'activité des associations caritatives nous permet de mesurer précisément la déferlante de pauvreté avec l'augmentation du nombre de colis alimentaires et l'afflux de nouveaux bénéficiaires.

La hausse spectaculaire du nombre des allocataires du RSA devrait également alerter nos dirigeants.

Le gouvernement persiste dans son refus de soutenir la demande par la hausse des salaires et la sécurisation du travail, au-delà du chômage partiel.

Sa seule obsession est de soutenir l'offre c'est-à-dire la trésorerie des entreprises et surtout des plus grosses.

Cette politique ne peut que causer des désastres sociaux. De même que le refus de rehausser le RSA et d'élargir son versement aux moins de 25 ans plonge nombre de nos concitoyens dans la précarité.

Il conviendrait, d'abord, de prendre des mesures d'urgence telles que la suspension, au-delà de la trêve hivernale, des expulsions locatives et des coupures d'eau, de gaz et d'électricité ainsi que l'annulation des révisions de loyer du parc HLM.

Il conviendrait ensuite, de ne pas laisser le travail aux mains du seul marché en donnant une impulsion aux secteurs de la santé, de l'éducation et des transports. Secteurs aujourd'hui en difficulté mais qui devraient figurer au cœur d'un processus ambitieux de transformation sociale et écologique.

Il devient insupportable que les 500 plus grosses fortunes disposent d'un patrimoine de 730 milliards d'euros alors que 10 millions de personnes s'enracinent dans la pauvreté.

Il faut stopper cette escalade et seul un renversement des priorités le permettra.

## « FRANCONVILLE EN ACTION ! » groupe conduit par Françoise Mendy-Lascot

Nous aurions tous espéré tourner rapidement la page de 2020, malheureusement les premiers jours de 2021 ont rapidement ébranlé nos espoirs d'une année meilleure.

Certes ces événements se sont déroulés à des milliers de kilomètres de notre beau pays, pour autant ils ont eu lieu dans un pays qui se veut un modèle de démocratie, les USA.

Nous avons tous vu ces images, de manifestants bafouant la démocratie, en perturbant par la force et l'invasion du Capitole, la validation de l'élection de Joe Biden.

A des milliers de kilomètres certes, mais tellement si proche.

Les démocraties occidentales sont régulièrement mises à mal, par les discours populistes. Les appels à l'insurrection populaires en sont le principal ennemi.

La démocratie est une chance, c'est un bien si précieux, que rien ne devrait amener à la faire vaciller.

Les résultats d'une élection démocratique, doivent impérativement être respectés. Les débats d'idées en sont un des piliers, et en aucun cas les

divergences de points de vue ne doivent mener à opposer l'humain. La division ne sert que ceux qui ont une vision restrictive de la liberté des Hommes.

Même si le risque est plus mesuré, il est important que les acteurs de la politique locale soient les premiers remparts à la protection de la démocratie en étant garants de ses grands principes. Les grands principes démocratiques, sont les fondements même de nos sociétés.

La vigilance de chacun doit être de mise, évitons ainsi d'importer en local des sujets nationaux, évitons les discours démagogiques, combattons ensemble la désinformation, et la liste ne saurait être exhaustive...

Bref, faisons-en sorte que les gens vivent ensemble plutôt que de chercher à les opposer systématiquement. La divergence d'idée doit être prise comme une chance permettant de faire évoluer les sociétés et non comme une contrainte.

La démocratie est fragile, chacun doit prendre ses responsabilités, il s'agit de l'un des derniers remparts au totalitarisme et à la dictature.

Retrouvez nous sur [www.franconville-en-action.org](http://www.franconville-en-action.org)

## « RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE » groupe conduit par Sébastien Ustase

### Franconville pour tous.

La voirie et les espaces publics constituent les biens communs de tous les citoyens et leur accessibilité aux personnes handicapées est une problématique publique majeure que certains ne prennent pas comme une priorité.

Même si nous avons constaté que des mises aux normes ont été effectuées sur l'accès à des bâtiments publics, il ne faut pas pour autant relâcher les efforts et finaliser la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics afin que toute personne handicapée ou à mobilité réduite puisse circuler en

tout point de Franconville, accéder à tous les espaces de la ville, traverser ses axes de circulation de façon autonome comme une personne valide. Cela implique un travail transversal entre tous les acteurs de l'espace public, la sensibilisation et la formation au handicap des concepteurs et des aménageurs, la sollicitation d'experts et le recours à l'expérimentation.

L'atteinte de cet objectif permettra de mettre fin à cette discrimination involontaire et rendra le droit à la libre circulation à tous nos concitoyens.

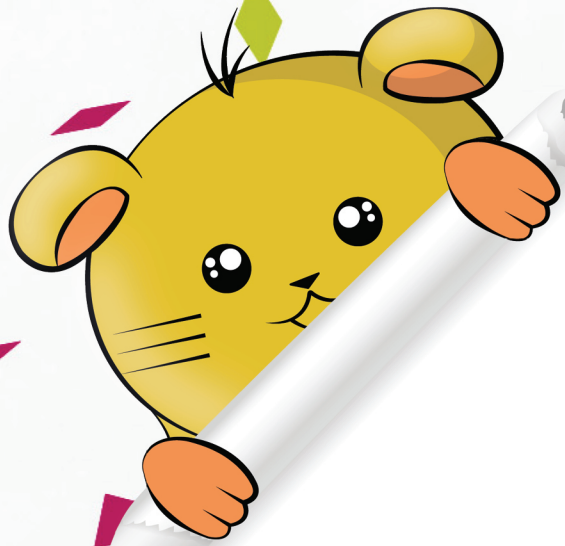
Contact : [rassemblementpourfranconville@gmail.com](mailto:rassemblementpourfranconville@gmail.com)

# LE COIN des enfants

BONJOUR !  
Vous m'avez choisi et je m'appelle

Pilou

Je vous accompagnerai  
désormais dans  
de belles aventures...



## Vrai OU Faux ?

Entoure la bonne réponse !

Le mille-patte possède 1000 pattes.

Paris est la capitale de la France.

Le chapeau mexicain s'appelle le sombrero.

Le vert est une couleur primaire.

L'autruche est l'oiseau le plus rapide du monde.

La framboise est un légume.

## Le système solaire

Remets les planètes du système solaire dans l'ordre. ( De la plus proche à la plus éloignée du soleil )



JUPITER

•



NEPTUNE

•



MERCURE

•



URANUS

•



TERRE

•



SATURNE

•



VÉNUS

•



MARS

•



•   •   •   •   •   •   •   •  
1   2   3   4   5   6   7   8